

## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Maritime

## Séance du 19 juin 2014 Avis n°1 «Déménagement des bureaux des circonscriptions»

Les représentants du personnel UNSA-EDUCATION s'inquiètent de la poursuite des fermetures des locaux des inspections de l'éducation nationale de circonscription.

Depuis plusieurs années, la DSDEN a restructuré les cartes des circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré tout en fermant certains locaux d'inspections de l'éducation nationale de circonscription. Les secrétaires d'inspection, les conseillers pédagogiques, les Inspecteurs de l'éducation nationale sont désormais hébergés dans les locaux de la DSDEN, 5 place des Faïenciers, ROUEN rive-gauche.

Ce mouvement se poursuit encore à la rentrée 2014.

Nous contestons cette décision.

<u>D'abord sur la forme</u> puisque le CHSCT-D n'a pas été saisi de ce projet alors qu'il modifie profondément les conditions de travail de la secrétaire de la circonscription, des conseillers pédagogiques, MATICE, IEN mais aussi des collègues directeurs et professeurs des écoles de la circonscription. Pourtant, la plaquette présentant le CHSCT diffusée, dans tous les établissements scolaires et écoles de Seine-Maritime, rappelle ce rôle.

<u>Ensuite sur le fonds</u>, les collègues ne comprennent pas pourquoi ils devront se rendre à ROUEN pour les entretiens, les dépôts de documents, les échanges formels ou informels, pour prendre ou reporter une malle pédagogique.

Le principe de base d'une circonscription est la proximité entre l'équipe de circonscription au sens large (IEN, CPC, secrétariat, RASED...) et les enseignants, les familles et les élus locaux. Comment les médiations seront-elles assurées? Les familles, les enseignants, les élus locaux devront se déplacer à Rouen en faisant 80 kilomètres aller et retour? L'enveloppe des déplacements des membres de l'équipe de circonscription sera-t-elle revalorisée? Les professeurs des écoles seront-ils convoqués par leur IEN à Rouen? Dans ce cas, bénéficieront-ils de remboursements de frais de déplacement?

Nous aimerions savoir sur quelle logique se base cette démarche. La centralisation administrative ne sera-t-elle pas préjudiciable à la réactivité notamment pour les cas de gestion de crise ?

En conclusion, le projet de la DSDEN est-il de centraliser toutes les circonscriptions à ROUEN et de déshabiller les zones rurales du Département d'un maillon essentiel à la dynamique du service public d'éducation du premier degré ?

Les représentants UNSA-EDUCATION Joëlle AYACHE, Olivier THILLAIS (titulaires) Catherine DELADERRIERE, Anne-Laure LETELLIER (suppléants)



l'éducation.